

# PROGRAMME DE FORMATION

## SENSIBILISATION AUX RISQUES AMIANTE - 7 h

<b>Objectif pédagogique</b>	- Connaître les risques et la réglementation en vigueur - Connaître les moyens de protection à mettre en œuvre
<b>Public concerné</b>	Tout public désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante » et les moyens de prévention de ces risques ; Tous les professionnels du bâtiment : Chargés de suivi de chantier Entreprises du Bâtiment, CSPS, Responsables Sécurité, Architectes Cette formation n'est pas destinée aux personnes dont les activités relèvent de l'article R. 4412-139 du Code de Travail. (Interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante)
<b>Prérequis</b>	-Savoir lire, écrire et comprendre le français (avoir satisfait au test de français et de compréhension)
<b>Modalité d'admission</b>	Admission sans disposition particulière
<b>Programme de formation détaillé</b>	1 - L'AMIANTE: NATURE ET PROPRIETES 1.1 - Description générale 1.2 - Propriétés de l'amiante 1.3 - Amiante : principaux gisements dans le monde et en France 2 – CONNAISSANCE DES MATÉRIAUX 2.1 – Le tour d'une maison 2.2 – Diaporama des cas possibles 2.3 - Les usages de l'amiante historiquement et dans le bâtiment 3 - INCIDENCES SUR LA SANTE 3.1 – Pourquoi l'amiante est si dangereux 3.2 – Les cancers et maladies 3.3 - Le suivi médical des employés 4 – PROTECTION DES POPULATIONS, DES TRAVAILLEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT 4.1 - Protéger les populations : repérage, diagnostics 4.2 - Protéger l'environnement 4.3 - Protection des travailleurs 5 – EVALUER ET LIMITER LE RISQUE AMIANTE 5.1 - Analyser le risque 5.2 – Analyser le milieu vidéo du milieu de désamiantage 6 – TROUVER UNE ENTREPRISE QUALIFIEE 6-1 – La certification 6.2 – Estimation des coûts QCM 7 - ETUDE DE CAS Étude de cas et retour d'expérience en lien avec le métier exercé Procédure et bons gestes en cas de matériau pouvant contenir de l'amiante
<b>Validation de la formation</b>	Test QCM - A l'issu le stagiaire obtiendra une attestation de formation certifiée.
<b>Modalités pédagogiques</b>	Exposés théoriques / Mises en situation pratiques / études de cas et partage d'expériences.
<b>Moyens et supports pédagogiques</b>	- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - salle de cours - téléviseur avec écran tactile intégré
<b>Accessibilité</b>	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur

	inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation.
Durée de la formation et horaire de base	7 heures de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h
Profil du formateur	Formatrice spécialisée dans le secteur d'activité de l'amiante
Tarif de la formation	Formation réalisable en interentreprise ou en intra 588 EUROS NET PAR STAGIAIRE (INTER)
Lieu de la formation	113 rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX
Formation éligible au CPF	Non
Contact / Information / demande de dossier de pré-inscription	Agnès NEGADI– Gestionnaire Administrative et Commerciale 113 rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX 05 53 06 86 47 formation@groupe-ass.com

## Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



### Pour apprendre un métier :

Le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



### Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



### Pour Faciliter le retour à l'emploi –

#### LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



#### Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise) /OPCO
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

Notre équipe reste à votre écoute pour toutes questions

Consultez notre site internet et accédez à notre catalogue de formation, vous pouvez faire vos demandes d'inscriptions sur internet ! [www.a2sformation.com](http://www.a2sformation.com)

Retrouvez nous sur les reseaux  
#a2sformation

